



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 20 mai 2020

Communiqué de presse

Souveraineté alimentaire : Plus que jamais déterminés contre les accords de libre-échange

Emmanuel Macron, en Mars dernier parlait de « notre souveraineté », de « la folie de déléguer notre alimentation ». Depuis, en pleine pandémie de coronavirus, la Commission Européenne a finalisé un accord de libre-échange approfondi avec le Mexique. Elle enchaîne les négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande et elle prépare une déréglementation de nos échanges avec les Etats-Unis.

Ces accords de commerce et d'investissement encouragent la spécialisation des territoires et empêchent toute politique publique ambitieuse sur le plan écologique et social. Les clauses commerciales favorables aux multinationales priment aujourd'hui sur l'intérêt général, notre santé, la lutte contre le changement climatique, les droits sociaux et humains et la préservation de la biodiversité. Des tribunaux d'arbitrage favorables aux investisseurs privés sont inclus dans ces accords, véritables dénis de démocratie.

Poursuivre cette voie de libéralisation est un affront aux paysannes et paysans du monde qui nourrissent les populations, et un scandale qui ne peut plus durer.

À l'hypermondialisation des échanges et la segmentation internationale des chaînes de production, nous devons répondre avec la relocalisation de nos systèmes alimentaires et de nos économies. Cette relocalisation passe obligatoirement par une protection vis-à-vis du dogme actuel du libre-échange.

La Confédération paysanne a envoyé ce jour un courrier à la Commission Européenne et commencera dès aujourd'hui à se mobiliser, à travers l'exemple de cet accord, sur les réseaux sociaux, sur le terrain et auprès des élus pour sortir du libre-échange et fédérer autour de la construction d'une véritable souveraineté alimentaire pour tous les peuples du monde.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78